

FFT BEACH TENNIS



CHAMPIONNATS INTERCLUBS

PAR ÉQUIPES MIXTES

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES



Inscriptions :

- **A faire par mail auprès de sa ligue de rattachement et du service Beach tennis FFT : beachtennis@fft.fr avant le 15 février de la saison sportive concernée** pour tous les joueurs et le capitaine si celui-ci est joueur d'équipe. Si le capitaine est non joueur, alors il peut se licencier quand il le souhaite jusqu'à la phase de compétition concernée par le capitanat ; et pas nécessairement licencié dans la ligue du club concerné.
- Être **licencié F.F.T. « C »** de la saison en cours
- Être Français ou étrangers (sous condition pour ces derniers : UE, hors UE et non-UE)
- Faire partie des **catégories d'âge de 13 à 18 ans, avec en U14 : uniquement ouvert pour les 13 et 14 ans (possible U12) et en U18 : ouvert uniquement de 15 à 18 ans** (possibilité d'accueillir des U14 s'il y a peu d'effectif). **Pour les Seniors : 19 ans et + uniquement** (pas de U18 ou U14 accepté).
- S'inscrire seul(e), à 2, 3 ou plus (le comité/la ligue se chargera de trouver des partenaires, en fonction des règles de représentativités par club imposées par la FFT)
- Inscrire les 4 à 6 joueurs maximum sur les fiches d'équipe de la FFT auprès de votre ligue et FFT – Service Beach tennis

Composition d'une équipe mixte de club :

Les équipes sont constituées de **4 à 6 joueurs**.

Elles sont composées au **minimum de 2 messieurs et 2 dames, et au maximum de 3 messieurs et 3 dames**.

Il ne pourra y avoir une équipe de 6 personnes, composée de 4 messieurs et 2 dames ou de 4 dames et 2 messieurs.

La composition des équipes de 4, 5 ou 6 est encadrée pour les personnes non-UE. Une équipe sera limitée à 1 joueur non-UE sur la feuille de composition d'une équipe (définition d'un joueur non-UE, art. 100 des RS de la FFT)

Il n'y a pas de limite pour les joueurs UE et hors UE (art. 98 et 99 des RS de la FFT) dans la composition des équipes.

Rattachement club / Mutation :

Pour participer aux championnats interclubs par équipes mixtes pour un club, il faut avoir une licence C (licences W, D et S ne sont pas valables) dans ce club, **maximum au 15 déc. de l'année sportive en cours.**

Au-delà de cette date, la joueuse ou le joueur ne pourra être rattaché(e) à un club en dehors de sa ligue au 15 décembre de cette même saison sportive.

Les équipes représentent un club ; mais l'ensemble des personnes qui composent l'équipe n'a pas l'obligation d'être issue du même club.

Les équipes représentent un club ; mais l'ensemble des personnes qui composent l'équipe n'a pas l'obligation d'être issue du même club. En revanche, ils sont **forcément tous de la même ligue.**

Il faut que sur l'équipe de 4 ou 6 joueurs, **au moins 50% fasse parti du club représenté**, soit pour une équipe :

- Composée de 4 personnes = mini. 2 personnes licenciées dans le club représenté
- Composée de 6 personnes = mini. 3 personnes licenciées dans le club représenté
- Composé de 5 personnes = mini. 3 personnes licenciées dans le club représenté

Si l'équipe de 4 est composée de 2 joueurs d'un même club et les 2 autres d'un autre même club, c'est le club qui règlera l'inscription qui sera représenté.

Si l'équipe de 6 est composée de 3 joueurs d'un même club et les 3 autres d'un autre même club, c'est le club qui règlera l'inscription qui sera représenté.

La composition des équipes de 4, 5 ou 6 est encadrée pour les personnes non-UE. Une équipe sera limité à 1 joueur non-UE sur la feuille de composition d'une équipe (définition d'un joueur non-UE, art. 100 des RS de la FFT).

Il n'y a pas de limite pour les joueurs UE et hors UE (art. 98 et 99 des RS de la FFT) dans la composition des équipes.

Attention à bien prévoir le nombre de personne qui compose l'équipe, pour ne pas être bloquer pour jouer une phase de compétition en cas de non-disponibilité d'un des joueurs de l'équipe ou de blessure. Prévoir idéalement 6 personnes : 3 joueurs + 3 joueuses.

Calcul du poids de l'équipe :

Equipe de 4 ou de 6 : le poids de l'équipe se fait en prenant les classements BT des 2 meilleures dames + 2 meilleurs messieurs.

Cas blessure ou maternité : Il faudra apporter un justificatif officiel de grossesse ou de blessure afin de pouvoir remplacer la joueuse ou le joueur concerné.

Attention, il ne pourra y avoir de renfort d'équipe possible au-delà de Deadline d'inscription fixée.

On peut remplacer le joueur ou la joueuse, que si le poids de l'équipe n'est pas modifié.

Cas joueur WO sur une phase : WO systématiquement justifié sur certificat médical sinon il s'agira d'un forfait.

Catégorie d'âge :

- Séniors : phases départementale, régionale, inter régions et nationale
- Jeunes U14 et U18 : phases départementale, régionale et inter régions

Pour le moment, pas de catégorie senior +45 ans DM et DD qui peuvent jouer en seniors, ni de catégories jeunes U12 et U16 qui peuvent jouer en catégories d'âge supérieures jeunes, selon le même cadre obligatoire pour les jeunes U12 et U16 pour les tournois.

CATEGORIE D'AGE	TOURNOIS*				
	U12	U14	U16	U18	SENIORS
U10					
U12					BT25 BT100 BT250 (maxi. 3)
U14					
U16					
U18					

*Uniquement valable pour les tournois et non pour les championnats



Compétition autorisée



Compétition non-autorisée



Compétition possible avec un CMNCP Beach tennis, de moins d'un an, fait par un médecin du sport (art. 201 / RS FFT)

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES



Classements à prendre en compte :

- Le classement pris en compte pour déterminer les 8 équipes qualifiées directement pour les Championnats de France interclubs (phase nationale) pour cette première année de mise en place est le classement du mois de février 2025, couplé à la répartition géographique suivante :
 - 1 inter régions Réunion/Mayotte
 - 1 inter régions Antilles/Guyane
 - 2 par inter régions Métropole/Corse (= 6 équipes)
- Le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries aux France, et donc l'établissement du tableau, est le classement du mois d'août 2025.

Diffusion des listes :

Les ligues doivent inscrire leurs équipes de 4 à 6 joueurs/joueuses auprès de la FFT avant le 15 février 2025 (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail : beachtennis@fft.fr et également à leur ligue de rattachement.

La liste des équipes directement qualifiées en phase nationale, ainsi que la liste des équipes qui passeront par les phases de compétitions départementale (facultative), régionale et inter-régionales seront diffusées et communiquées aux Ligues le lundi 24 février 2025.

La FFT impose un cadre sportif pour cette épreuve qui se trouve dans les Règlements Sportifs FFT / Compétitions de Beach Tennis / Chap. VII Art. 233 bis.

Formule de jeu :

- Tournoi Multi Chances (TMC) et/ou poules pour la phase nationale et inter régions
- Poules et/ou TMC pour la phase régionale et départementale, selon le nombre d'équipes engagées.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES



La rencontre est composée de 3 matchs.

L'ordre des matchs se fait de la manière suivante :

1- Double Messieurs (DM)

2- Double Dames (DD)

3- Double Mixte (DX)

Le double mixte doit toujours se jouer après le DM et DD.

Par souci d'organisation concernant les hauteurs de filets, faire jouer d'abord le DM (1,80m) puis DD (1,70m) et enfin le DX (1,70m)

Chaque victoire par match rapporte 1 point.

En cas de défaite 0 point.

En cas de forfait la rencontre compte -1 point.

Si par poule, comment établir le classement :

En cas d'égalité entre 2 équipes dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées en suivant la confrontation directe entre les 2 équipes.

En cas d'égalité entre 3 équipes ou plus dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées suivant le pourcentage de matchs gagnés, si cela crée une équipe supérieure ou une équipe inférieure et que 2 équipes restent à égalité, on regardera alors la confrontation directe pour établir le classement exact.

Format des matchs :

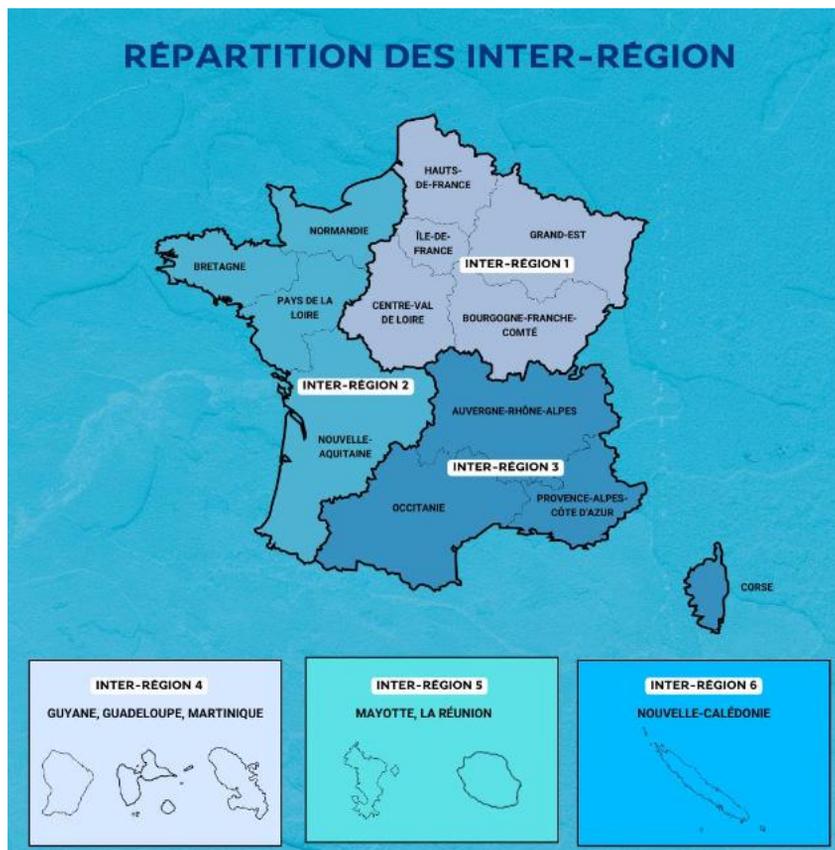
DX : obligatoire au format 3 (2 sets de 4 jeux avec point décisif, jeu décisif à 4-4 ; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points) avec service par en bas pour les messieurs.

DD et DM : format au choix ; **il ne pourra y avoir plus de 5 matchs par jour, dont 3 matchs maximum au format 4** (2 sets gagnants de 6 jeux, point décisif, (tie-break à 6/6) ; 3^{ème} set : Super Jeu décisif en 10 Points).

Tableau Finale DD/DM de chaque phase : Format 4

Ainsi, si votre équipe est composée de 4 joueurs et non de 6 et que vous faites vos épreuves par équipes sur un jour, l'équipe de 4 ne pourra pas faire plus de 3 matchs en DM et DD car ces mêmes joueurs vont faire les 3 Doubles Mixtes également.

Répartition géographique des phases inter-régionales :



- Métropole/Corse : 3 inter-régions
24 équipes participantes (8 équipes par inter-régions) :
 - Inter- région 1 : Ligues HDF, IDF, BFC, CVL, GE. (1er et 2ème qualifiés).
 - Inter- région 2 : Ligues NVA, PDL, BRE, NOR. (1er et 2ème qualifiés).
 - Inter- région 3 : Ligues PACA, COR, OCC, ARA. (1er et 2ème qualifiés).

Repêchages : Pour compléter à 8 équipes, au poids des équipes, parmi les meilleures 2èmes, puis si besoin parmi les 3èmes.

- Outre- Mer : 3 inter-régions
 - Antilles/Guyane - Inter- région 4: Phase finale en poules de 3 équipes. Le 1er accède aux barrages d'accèsion à la phase nationale.
 - Réunion/Mayotte - Inter- région 5 : Phase régionale unique. Le club vainqueur se qualifie pour les barrages d'accèsion à la phase nationale.
 - Nouvelle- Calédonie - Inter- région 6 : Phase régionale unique. Le club vainqueur se qualifie pour les barrages d'accèsion à la phase nationale.

Phases de compétitions :

Depuis cette saison sportive 2025, le service Beach tennis de la FFT a mis en place des championnats de France interclubs par équipes mixtes de Beach tennis avec différentes phases de compétitions selon l'âge :

La FFT fixera chaque année sur le dernier week-end de juin les inter-régions afin d'harmoniser les dates entre celles-ci pour ne pas avoir de tournois de Beach tennis organisés sur ces dates.

Une équipe ne peut pas accéder à une inter-régions, si elle n'a pas participé à une phase régionale, sauf pour les raisons suivantes indiquées dans le guide de la compétition BT FFT : pandémies, arrêté préfectoral interdisant la réalisation de la compétition, intempéries importantes, absence d'autorisation administrative d'utilisation des installations (plage, plage urbaine, base de loisirs, etc...) ou cas de force majeure qu'il faudra justifier pour toutes ces raisons. La qualification des équipes se fait alors, sur la phase supérieure, au poids de l'équipe.

➤ Détails par phase (mode de qualification, formule de jeu, ...) :

1 - Phase départementale Jeunes et Seniors : à organiser avant la phase régionale de la ligue concernée

- Points : équivalence BT100 pour Jeunes et Seniors
- Format : TMC ou poules, à l'appréciation des organisateurs, selon le nombre de participants.
- Droits d'inscription par équipe : au choix du comité organisateur
- Club vainqueur = Champion départemental interclub BT

Phase non qualificative pour la phase régionale. Organisation non obligatoire (but : développement du maillage territorial pour le BT et des pratiquants de BT pour alimenter la phase régionale)

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES



2 - Phase régionale Jeunes et Seniors : Phase de ligues, à organiser avant le dimanche 18 mai 2025.

- Points : équivalence BT250 pour Jeunes et BT 500 pour Seniors
- Format : TMC ou poules, à l'appréciation des organisateurs selon le nombre de participants
- Nombre d'équipe participantes : 16 équipes et plus / A discrétion de l'organisation
- Organisation à l'appréciation de chaque ligue (1 ou 2 jours)
- Droits d'inscription par équipe : 49 € (pour l'organisation des phases régionale et inter régionale)
- Club vainqueur = Champion régional interclub BT
 - 1 équipe qualifiée d'office pour la phase inter régionale
 - Meilleurs 2^{ème} au poids des équipes repêchés pour la phase suivante (harmonisation de toute l'inter région)

3 - Phase inter-régionale Jeunes et Seniors : à organiser le week-end du 28-29 juin 2025

- Points : équivalence BT500 Jeunes et BT1000 Seniors
- Format : TMC et/ou poules selon le nombre de participants.
- Droits d'inscription par équipe : 0 € (équipes qualifiées de la phase régionale appartenant à cette inter-régions).
- Organisation à l'appréciation de chaque ligue sélectionnée pour les organiser (1 jour)
Chaque inter-régions devra identifier une ligue et un lieu pour la phase inter-régionale concernée, qualificative des Championnats de France interclubs par équipes 2025.
- Club vainqueur = *Pas de titre de champion inter région par équipe BT, car qualificatif pour les CDF par équipe BT*
- Période de jeu : 1 jour + Août : *Phase finale en parallèle phase nationale*
 - Métropole/Corse : TMC 8 équipes, 1 journée sur site à 4 terrains
 - Antilles/Guyane : 1 journée, Poule de 3 équipes
 - Phase finale en Métropole : 3 poules de 3 équipes
 - Phases de barrages qualificatives pour la phase nationale : inter régions Nouvelle Calédonie et inter régions Réunion/Mayotte.

Pas de phase inter régions pour Réunion/Mayotte et pour Nouvelle Calédonie (leur phase régionale les qualifie pour la phase finale inter régionale).

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES



- **Outre-Mer : 3 INTER REGIONS**

- **Réunion/Mayotte** : 1 phase inter régionale unique.

Le club vainqueur est qualifié d'office au barrage d'accèsion à la phase nationale inter régionale.

- **Antilles/Guyane** : 1er Martinique, Guadeloupe, Guyane. Si la ligue de Guyane, n'est pas présente, alors le meilleur 2ème repêché.

Phase finale en poule de 3, le 1er accède au barrage d'accèsion à la phase nationale inter régionale.

- **Nouvelle Calédonie** : 1 phase Régionale unique, le club vainqueur est qualifié d'office au barrage d'accèsion à la phase finale inter régionale.

Si une inter région n'est pas représentée en phase finale inter régionale, aucun repêchage ne sera fait dans les autres inter régions OM et Métropole/Corse.

- **Métropole/Corse : 3 INTER REGIONS**

24 équipes participantes (8 équipes par inter régions métropole/corse)

- **Liges HDF, IDF, BFC, CVL, GE** : Phase avec 8 équipes, 5 1^{er} et 3 meilleurs 2^{ème}. 1^{er} et 2^{ème} accède à phase finale inter régionale.

- **Liges PACA, COR, OCC, ARA** : Phase avec 8 équipes, 4 1^{er} et 4 2^{ème}. 1^{er} et 2^{ème} accède à la phase finale inter régionale.

- **Liges NVA, PDL, BRE, NOR** : Phase avec 8 équipes, 4 1^{er} et 4 2^{ème}. 1^{er} et 2^{ème} accède à la phase finale inter régionale.

→ Phase finale inter régionale : En parallèle de la phase nationale : 3 poules de 3 et les 2 1^{er} accèdent au barrage d'accèsion à la phase nationale.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES



4 - Phase nationale Seniors (uniquement, Chpts de France interclubs) : 25-26 août 2025.

- Lundi et mardi : Phase finale nationale et phase finale inter régionale qualificative pour les barrages
- Mardi : la finale nationale et barrages d'accèsion à la phase finale nationale
 - Phase finale nationale et inter régionale sur 2 jours sous forme de TMC
 - Barrages d'accèsion à la phase finale nationale sur 1 jour, avec tableau à élimination directe
- Points : équivalence BT2000
- Format : TMC
- Club vainqueur = Champion de France interclubs par équipe Beach Tennis
- Droits d'inscription par équipe (pour les 8 équipes directement qualifiés en phase nationale) : 49€ / équipe auprès de la FFT (par prélèvement)
- En année N : 8 meilleures équipes au poids (pour la 1^{ère} année de mise en place)

IMPORTANT : Les inscriptions pour les chpts interclubs par équipes 2025 devront se faire par mail, avant le 15 février 2025 auprès de sa ligue de rattachement et de l' élu en charge du Beach tennis de la Ligue, et du service BT de la FFT (beachtennis@fft.fr).

- **8 meilleures équipes sélectionnées** au poids de l'équipe (pour la 1^{ère} année de mise en place) :
 - 1 inter régions Réunion/Mayotte
 - 1 inter régions Antilles/Guyane
 - 2 par inter régions Métropole/Corse (= 6 équipes)
 - 4 1ers maintenus et les 4 derniers reversés en barrage
- **Lors des barrages** (phases qualificatives des chpts de France interclubs) :
 - 4 1ers de la phase finale inter régionale (9 équipes potentielles) rencontreront les 4 derniers de la phase nationale

Tirage du tableau au poids des équipes : 5^{ème} national contre 4^e inter régions, 6^e national contre 3^e inter régions, 7^e national contre 2^e inter régions, 8^e contre 1^{er} Inter région.

Une rencontre : le vainqueur accède à la phase nationale, le perdant descend en régional l'année suivante.

- **Lors de phase finale inter régionales** :
 - 2 1^{er} inter régions Métropole/Corse + 1er inter région Réunion/Mayotte + 1^{er} inter régions Antilles/Guyane + 1er inter région Nouvelle-Calédonie se disputeront les phases d'accèsion aux barrages.

Si une inter-régions décide de ne pas venir, elle ne sera pas remplacée.

TEMPS DE REPOS :

Il n'y a pas de temps de repos pour ces 3 cas de figure :

- entre le double messieurs (5DM) et le double dames (DD)
- d'une rencontre à une autre (1 rencontre = 1 DM, 1 DD et 1 DX).
- Si accord écrit entre les deux équipes via leurs capitaines auprès du JA de la compétition, et seulement après sa validation.

En revanche, le temps de repos avant le double mixte peut être de 15 minutes maximum, uniquement si une des joueuses du DD est également joueuse sur le DX sur la rencontre, sinon aucun de repos ne sera à prévoir.

CAPITAINE / COACHING :

Le capitaine doit être licencié FFT de la saison en cours.

Il peut être joueur ou non.

Si le capitaine est un joueur, il doit avoir obligatoirement une Licence FFT C de la saison en cours, avant le 15 déc. dans le club pour lequel il va jouer.

Si le Capitaine n'est pas joueur, alors une licence W de la saison sportive en cours est possible. Il n'y a aucune obligation de faire partie de la même ligue que son équipe, dans ce cas précis.

Le Capitaine est responsable de la bonne tenue de son équipe et du bon déroulement de la rencontre. Il remonte les réclamations à la ligue/commission régionale de BT , ou à la FFT selon la phase de la compétition.

Le coaching est autorisé lors des changements de côté ou lors des pauses de fin de sets.

Le coaching peut se faire par le capitaine et/ou le capitaine adjoint uniquement.

Le Capitaine ou un membre de l'équipe transmet par mail la **fiche d'inscription FFT – chpts interclubs par équipes** (disponible sur le site de la FFT) avec la composition de l'équipe **avant le 15 février** à la ligue concernée et au service Beach tennis de la FFT : beachtennis@fft.fr

Aucun changement de ligue, et donc de club, ne pourra se faire hors délais. Ni aucune modification du poids des équipes (renfort du poids de l'équipe en cours de Championnat).

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES



Tenue vestimentaire, sigles et logos publicitaires :

Se référer à l'art. 233 – CHAP. VI, prévu à ce jour, sur les Règlements sportifs FFT sur la dimension des logos, le nombre et les emplacements possibles.

- Pour les phases départementale, régionale et interrégionale : il est conseillé que les joueurs d'une même équipe de club soient vêtus de façon homogène sur le haut de la tenue (coach compris), avec le nom du club représenté inscrit dans le dos ;
- Pour la phase nationale : les joueurs d'une même équipe de club doivent être vêtus de façon homogène sur le haut de la tenue (coach compris), avec le nom du club inscrit dans le dos, et en option le nom du joueur ou de la joueuse

Classement / barèmes de points :

Chaque Championnat interclubs par équipes mixtes est valorisé selon des barèmes de points indiqués en bas de cette page selon la phase de compétition jouée.

La meilleure phase de la compétition interclubs jouée sera retenue pour la prise en compte des points pour le calcul du classement FFT BT.

Les points gagnés sur une des phases de la compétition seront intégrés au calcul du classement du mois suivant la phase de compétition.

Au plus tard, au calcul du classement BT FFT de juillet, afin de pouvoir faire les tableaux en août avec les derniers classements obtenus des compétiteurs.

o Classement :

Les championnats interclubs par équipes mixtes de BT comptent pour le classement BT Dames et Messieurs.

Ces points s'ajoutent aux points acquis avec les 8 meilleures victoires personnelles, soit 8 + 1
ATTENTION : Dans le cas d'une équipe à 5 ou 6 joueuses, si une personne a fait zéro match dans la phase de compétition concernée, il ne lui sera pas attribué de point. Il faut en effet, que tous les joueurs et joueuses composant une équipe aient participé à au moins 1 match sur la phase concernée pour avoir des points attribués en fonction du classement final de l'équipe sur la phase concernée.

o Barèmes de points :

- Phase Nationale : BT 2000 Seniors (pas de jeunes) – barème spécifique BT2000
- Phase Inter Régions : BT 1000 Seniors et BT 500 Jeunes
- Phase Ligue : BT 500 Seniors et BT 250 Jeunes
- Phase Départementale : BT 100 Seniors et Jeunes

Il n'y aura pas de phase nationale pour **les Jeunes, pour le moment, elles seront uniquement ouvertes aux seniors.**

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES



Barème BT2000 spécifique pour les 17 équipes de la phase nationale seniors

CLASSEMENT	POINTS
1	2000
2	1800
3	1600
4	1400
5	1200
6	1000
7	900
8	800
9	1300
10	1250
11	1200
12	1150
13	1100
14	1050
15	1000
16	900
17	800

Homologation et états de résultats :

Les phases départementales, régions et inter régions Jeunes et Seniors sont directement à homologuer par les ligues via l'admin. FFT, sous l'intitulé « épreuve par équipes ».

La phase nationale seniors (Chpts de France interclubs senior) est homologuée par la FFT.

ATTENTION : Dans le cas d'une équipe à 5 ou 6 joueuses, si une personne a fait zéro match dans la phase concernée, il ne lui sera pas attribué de point ; même si elle figure sur la feuille de match.

Le JA fera figurer dans l'état de résultats de la compétition que les joueurs et les joueuses qui ont fait au moins un match sur la phase de compétition concernée.

+ d'infos sur le Guide de la compétition FFT Beach tennis 2025